Communiqué de presse
Angers et Nantes, le 15 juin 2017

Soregor et Harmonie Mutuelle révèlent les résultats d'un observatoire sur la santé et le bien être des chefs d'entreprise en Pays de la Loire

L'une accompagne quotidiennement les dirigeants dans la gestion de leur entreprise, l'autre œuvre à permettre l'accès à des soins de qualité pour tous. Les deux sont fortement ancrées en Pays de la Loire, avec respectivement, 650 et 1 000 collaborateurs basés dans la région et de nombreuses agences implantées sur le territoire.
C'est à l'occasion d'un évènement sur le bien-être en entreprise que Claude Villain, associé Soregor et ancien Président du Groupe, et Lionel Fournier, Directeur région Atlantique Harmonie Mutuelle, se rencontrent. Leur intérêt pour le bien-être en général, et notamment au travail, les rapproche. Si la santé des salariés est souvent mise en exergue, celle des dirigeants est moins abordée. Quelques mois plus tard, naissait L'Observatoire Harmonie Mutuelle – Soregor – Viavoice sur la santé et le bien-être des dirigeants d'entreprise. Focus sur ses principaux résultats.

La santé et le bien-être des dirigeants ont-ils un impact sur l'activité économique de l'entreprise ? En croisant les indicateurs économiques des sociétés (chiffre d'affaires, résultats, investissements, etc.) avec les pratiques de santé de leurs dirigeants, l'Observatoire Harmonie Mutuelle – Soregor – Viavoice met en évidence des corrélations significatives qui tendent à le prouver.

Cette étude a été menée sur un panel de 401 dirigeants d'entreprises de 5 à 100 salariés. Elles étaient pour les trois quart en stagnation ou en croissance tant pour leur chiffre d'affaires que leur résultat ou leur marge.

Le travail des dirigeants bénéfique à l'entreprise… jusqu'à un certain point

Avec une moyenne de 54 heures de travail hebdomadaire, le chef d'entreprise travaille beaucoup, bien au-delà de la moyenne des salariés. Et plus il travaille, plus sa structure se porte bien. Ceux qui travaillent moins de 40 heures ont un indice d'activité économique à 4,4. Ce chiffre atteint 6,3 pour ceux qui s'investissent entre 50 et 59 heures.
Pourtant, à partir de 60 heures et plus par semaine, l'activité économique n'en profite plus et redescend à un indice de 5,4 en moyenne… En d'autres termes, **à partir de 60 heures hebdomadaires le travail supplémentaire n'est plus productif, et devient peut être même contre-productif pour l'activité de l'entreprise.** Or, 39 % des dirigeants interrogés indiquent travailler 60 heures et plus.

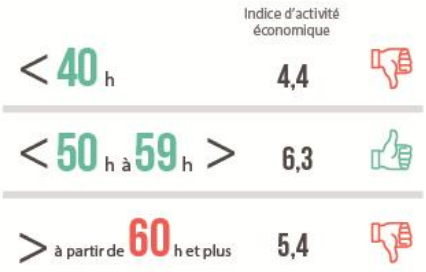

La possibilité de s'absenter, notamment en cas de problème de santé : un facteur clé de performance.

A **69 %**, les chefs d'entreprise affirment pouvoir **s'absenter en cas de problème**. Une liberté qui s'avère très bénéfique pour leur société, ceux n'ayant pas la possibilité de le faire affichant un indice d'activité économique de près d'un point de moins que les autres (4,9 contre 5,8).
Sur ce sujet, Lionel Fournier commente : *« L'étude montre que la possibilité de s'absenter pour le dirigeant est facteur de performance, encore faut-il pouvoir le faire. Plus l'entreprise est grande, plus les probabilités que le dirigeant puisse s'appuyer sur des collaborateurs est élevée... Une flexibilité que n'ont pas toujours les chefs d'entreprises plus petites »*.

Sommeil, congés, sport et loisirs : autant de temps hors de l'entreprise pourtant bénéfiques à son activité

L'implication des dirigeants pour leur activité professionnelle est forte, mais les autres temps de vie sont également générateurs de richesses. Ils leur permettent de récupérer, d'améliorer leur santé et leur bien-être, et donc à terme de favoriser leur productivité et la prise de recul lorsqu'ils doivent prendre des décisions importantes.
Ainsi en est-il du sommeil. **Les entreprises dont le dirigeant dort moins de 6 heures par nuit affichent une activité économique moindre (indice de 5,1) alors qu'à partir de 7 heures de sommeil, l'indice est supérieur à 5,6. Pourtant, 49 % de l'échantillon déclare dormir moins de 7 heures par nuit**, avec une moyenne à 6 heures 30.

En matière de congés, la même observation peut être faite : **les dirigeants s'accordent en moyenne moins de 4 semaines de congés**. Or les 36 % qui s'absentent 5 semaines par an sont ceux dont les entreprises connaissent la meilleure activité économique (à 5,8 contre 5,5 en moyenne).

« *Ces chiffres sont encourageants pour les dirigeants, qui se sentent souvent obligés de s'investir beaucoup plus que leurs équipes. Ils nous montrent que le temps qu'ils peuvent s'accorder pour eux est un facteur de performance de l'entreprise et qu'ils peuvent donc aborder de manière complètement décomplexée ces temps de vie* », explique Claude Villain.

Les activités en dehors du temps professionnel sont en effet essentielles. Alors que les dirigeants interrogés s'accordent 1 heure 51 d'activités physiques et sportives en moyenne, l'impact positif sur l'entreprise est constaté à partir de 3 heures (5,9). Les temps de détente et de loisirs ont, eux aussi, des conséquences positives. Très pris par leur entreprise, les dirigeants sont 50 % à déclarer qu'ils souhaiteraient pour leur bien-être davantage de temps pour le sport, la détente ou les loisirs, si l'activité de leur structure le leur permettait.

« Prendre du temps pour soi est un facteur de bonne santé et de performance de l'entreprise. Les meilleurs dirigeants sont certainement ceux qui savent s'arrêter pour prendre les bonnes décisions. En cas de difficulté, le réflexe naturel est d'augmenter son temps de travail. Et pourtant, quand tout va trop vite, on s'aperçoit qu'il est plus pertinent de sortir de la course pour faire le point et retrouver une forme d'équilibre. Tout est une question de possibilités. S'allouer des temps de vie participe certainement au bien-être du dirigeant et à sa prise de décision», analyse Claude Villain. Et Lionel Fournier de rebondir : *« Les dirigeants qui ne portent pas tout le poids des responsabilités de leur entreprise sont tout aussi performants. On a le droit de s'absenter, de faire du sport, de dormir et c'est tant mieux. Le dirigeant qui réussit n'est pas forcément un surhomme ».*

À propos d'Harmonie Mutuelle

1re mutuelle santé de France, Harmonie Mutuelle a pour vocation de permettre l'accès à des soins de qualité pour tous.

Harmonie Mutuelle propose une protection complète accessible à tous à travers une gamme de garanties (complémentaire santé, prévoyance via Mutex, assistance et accompagnement de la personne, épargne-retraite) et de services performants à l'intention des particuliers, des entreprises, des professionnels indépendants et TPE.

En se positionnant comme acteur global de santé, Harmonie Mutuelle a pour mission d'aller au-delà de la seule logique assurantielle.

Pour cela, elle :

- **développe des actions de prévention et de promotion de la santé** pour accompagner ses adhérents, tout au long de la vie, à être acteurs de leur santé
- **propose un accès à des réseaux de professionnels conventionnés** d'opticiens (Kalivia Optique), d'audioprothésistes (Kalivia Audio) et de chirurgiens-dentistes offrant des conditions tarifaires optimisées ;
- **structure son réseau de services, de soins et d'accompagnement** mutualistes (SSAM) ;
- **apporte son aide aux adhérents confrontés à des difficultés** à travers son service d'action sociale ;
- **soutient des œuvres et projets humanistes et solidaires** : Prix littéraire Solidarité, actions d'aide aux personnes présentant un handicap, projets de recherche contre la maladie d'Alzheimer…

Harmonie Mutuelle, c'est plus de 4,5 millions de personnes protégées représentées par près de 2 000 élus au sein des instances de la mutuelle (assemblée générale, commissions, etc.), 44 000 entreprises adhérentes, 4 600 collaborateurs, plus de 300 agences, 2,5 milliards d'euros de cotisations santé.

Contact presse Harmonie Mutuelle : Pauline Huaumé – 02 72 88 12 76 – paulineh@oxygen-rp.com

A propos du Groupe Soregor

Soregor, dont le siège est à Angers, est spécialisé dans l'accompagnement des entrepreneurs à chaque étape de la vie de leur entreprise : création, gestion, développement et transmission. Pour répondre aux attentes des entrepreneurs d'aujourd'hui, le Groupe déploie dans toutes ses agences une offre de services pluridisciplinaires issue de plus de 45 ans d'expérience. Autour de ses activités historiques, l'expertise comptable et le commissariat aux comptes, Soregor propose à ses clients l'accès aux ressources de quatre métiers complémentaires, indispensables à leur projet : expertise sociale, informatique, juridique, conseil. Ils disposent tous d'équipes et de moyens dédiés. Fort de ses 100 implantations dans le Grand Ouest qui témoignent de son attachement à la proximité, le Groupe génère un CA de 76 millions d'€ et compte 1000 collaborateurs.
L'ensemble des sites et des activités du Groupe Soregor sont certifiés ISO 9001.
Pour plus d'informations : www.soregor.fr et www.innovons-lentreprise.fr

Contact presse Soregor : Pauline Allard – 02 72 88 12 73 – paulinea@oxygen-rp.com